

Université François-Rabelais de Tours

Service Commun de la Documentation – Département des Sciences de l'Education et de la Formation

Consignes pour la production et la mise en ligne de documents numériques en M1 et M2 SIFA (stratégie et ingénierie en formation d'adultes), en M1 et M2 FAC (fonction d'accompagnement en formation) et en M1 et M2 GTE (Gestion des temps éducatifs)

Consignes pour la rédaction du document

- Vous devez rédiger le document avec votre traitement de texte dans 1 et 1 seul fichier. La page de garde, les résumés, les annexes doivent être inclus dans le fichier.
- Vous devez également utiliser les modèles de documents et les consignes fournis par le Département des Sciences de l'Education et de la Formation.
Attention : Respectez la nomenclature prévue pour le nom du fichier de votre document. Ce fichier doit être désigné comme suit : annéeSEF_niveau_nom_prénom. (SEF pour Sciences de l'Education et de la Formation)
Ex : 2008SEF_FAC_Charre_Christine
- A l'issue de votre travail dans le traitement de texte, convertissez votre document dans le format PDF ([PDF/A](#) de préférence = PDF version 1.4). Des logiciels gratuits permettent de convertir un fichier au format PDF. Vous pouvez télécharger gratuitement par exemple [PDF Creator](#).
Vous pouvez contrôler la validité de votre fichier PDF à l'adresse suivante <http://facile.cines.fr>.
- Veuillez respecter la législation en vigueur sur les droits d'auteur.
La législation permet, sans effectuer les démarches pour en acquérir les droits, d'utiliser un maximum de vingt œuvres pour illustrer votre travail. Vous utiliserez alors des reproductions numériques de ces œuvres avec une définition limitée à 400 x 400 pixels et une résolution de 72 DPI (dot per inch).

Dépôt du document pour la mise en ligne

- Vous devez graver votre document sur un cédérom ou dévédérom et le déposer au secrétariat du département des sciences de l'éducation et de la formation.
Attention : vérifiez que votre support est lisible.
- Le cédérom ou dévédérom doit contenir le fichier au format du traitement de texte d'origine et le fichier au format pdf et le résumé du mémoire.
- Lors du dépôt, précisez sur le bordereau votre adresse de messagerie personnelle. Cette adresse sera utilisée en cas de problème pour la mise en ligne de votre document.
- Vous devez également signer le formulaire d'autorisation de diffusion électronique.

- Votre document sera référencé et accessible par le catalogue de la bibliothèque de l'université François-Rabelais. Il sera également référencé et accessible au niveau national par l'intermédiaire du [Système universitaire de documentation \(SUDOC\)](#)

Autorisation de diffusion en ligne

RENSEIGNEMENTS SUR L'AUTEUR

NOM patronymique:

Prénom :

NOM marital :

Date de naissance :

Adresse électronique :

RENSEIGNEMENTS SUR LE DOCUMENT

UFR ou Département :

Diplôme :

Titre du document :

Soutenu le :

Directeur du mémoire :

Date de dépôt :

Résumé en français (1000 caractères maximum) à inclure dans le fichier du document :

Proposition de mots clés en français :

Proposition de mots clés en anglais (facultatif) :

AUTORISATION DE DIFFUSION DU DEPARTEMENT

Nom :

Prénom :

Titre du document :

Année :

AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'AUTEUR

L'auteur certifie que tous les documents sont libres de droit ou qu'il a acquis les droits afférents pour la reproduction et la représentation sur support électronique conformément à la législation en vigueur.

L'auteur cède à titre gratuit à l'Université François Rabelais de Tours le droit de reproduire et de diffuser sous forme numérique, sous sa responsabilité et celle de l'établissement de soutenance, le document sur le réseau :

▫ Internet par le biais du catalogue du SCD de l'Université François Rabelais et du catalogue collectif national SUDOC, si le document ne comporte pas de mentions confidentielles,

▫ Intranet (enseignants et personnel de l'Université) pour les documents comportant des données à caractère confidentiel sur avis du jury.

L'université s'engage à retirer le document du réseau à la demande de l'auteur ou de l'un des titulaires de droits.

Le présent contrat est conclu pour une durée de cinq ans. Il pourra ensuite être renouvelé tacitement d'année en année.

Date et signature :